

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2002)
Heft: 153-154

Artikel: Les moulins souterrains du Col des Roches
Autor: Alliaume, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les moulins souterrains du Col des Roches



Le Cul des Roches avec ses moulins souterrains, vers 1820. Dessin de Joachim Wirz, lithographie de S.-F. Gallot.

Que trouve-t-on lorsque l'on creuse le sous-sol du canton de Neuchâtel ? Du charbon ? De l'or ? Des coffres-forts ? Non, du blé et des moulins pour le moudre dans des conditions infernales.

Le lieu est déjà magique. Nous sommes tout au bout du Locle, dans les montagnes neuchâteloises, avec un petit air de fin du monde. Quel choix s'offre au voyageur ? Monter quelques kilomètres et arriver au Cerneux-Péquignot, seule commune catholique de la région, qui doit cette particularité au fait qu'elle a été très longtemps française, avant de rejoindre Neuchâtel tout juste revenu des domaines du roi de Prusse. Continuer vers la Brévine et goûter de l'atmosphère étrangement calme et sereine de cette haute vallée de tourbières,

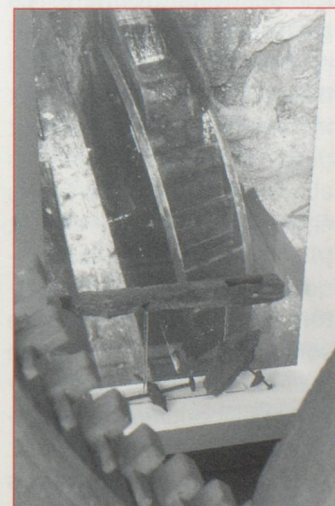
de gentianes et de murs de pierres sèches, qui ne manque pas de justifier son nom de Sibérie suisse en affichant, comme encore cet hiver, des -40° . Jouer à saute-mouton sur une frontière plus politique que géographique, si bien décrite par Tanner dans *No Man's Land*. Suivre les bornes frontière et imaginer les jeux de cache-cache entre douaniers, contrebandiers, distillateurs de gentiane ou d'absinthe du Val de Travers tout proche. Pousser jusqu'au Lac des Taillères connu autant pour l'épaisseur de sa glace l'hiver que pour le mystère long-

temps inexpliqué de ses emposieux (voir encadré). Mais sans aller aussi loin, le Col des Roches que nos ancêtres appelaient, compte tenu de sa forme géographique le "Cul des Roches", permet d'accéder à un autre bout du monde. Nous arrivons aux Brenets et au Saut du Doubs, où l'on voit la frontière se matérialiser au milieu du lac qui finit en chute vertigineuse, et où subsiste un promontoire où l'on se souvient encore du brave curé français qui plongeait de quelques dizaines de mètres dans le Doubs pour renflouer les fonds de sa paroisse.

Aussi avait-on pris l'habitude de ne pas s'arrêter au Col des Roches, simple lieu de transit. Le seuls qui s'y arrêtaient étaient les animaux, importés vivants de France et qui terminaient leur vie aux "abattoirs frontière", situés dans une zone sous douane qui permettait en prolongeant leur vie de quelques mètres, d'échapper à l'une ou l'autre taxe, et d'éviter d'importer en Suisse des maladies contagieuses du bétail. L'inconscient collectif se souvenait bien que l'espèce de faille dans laquelle on déversait pêle-mêle depuis plusieurs dizaines d'années les déchets des abattoirs avait autrefois servi à une plus noble tâche, mais la rude nature avait bien dû se plier aux impératifs économiques.

Un siècle de remplissage et une décennie de vidange d'un égout naturel

En 1884, la municipalité du Locle s'était résolue à acheter le site. Non par intérêt historique, mais parce que le site détenait la concession sur le Bied, modeste et sinueux cours d'eau local, qui avait pris la mauvaise



L'eau et ses méandres



Roue hydraulique du puits 2.

▷ habitude de sortir régulièrement de son lit et d'inonder certains quartiers du Locle. Après avoir simplement modifié l'emposieu et aménagé le cours du Bied, la municipalité se désintéresse du site, et y installe en 1898 les abattoirs frontière. La grotte semi-naturelle qui poursuit le cours du Bied trouve un usage tout à fait inattendu : elle devient dépotoir des déchets des abattoirs et trop-plein des égouts municipaux. Pendant près de sept décennies, jusqu'à la fermeture des abattoirs frontière en 1966, ce sont donc des tonnes de déchets qui iront progressivement boucher l'écoulement souterrain des eaux. Lorsqu'en 1973, quelques aventuriers s'engagent dans la grotte souterraine, sans

idée précise de ce qu'avaient pu être les moulins souterrains, ils se heurtent à une quantité inimaginable de boues issues de la décomposition de tout ce qu'on y a jeté. Pas moins d'un an de travail sera nécessaire pour tout d'abord déblayer quinze mètres de boues durcies et dégager l'emposieu. Dès 1974, le Bied coule à nouveau au travers de son ancien lit, dont on redécouv-

re qu'il aboutit sous forme d'une chute dans le Doubs, au-delà du Lac des Brenets, juste sous un célèbre écusson.

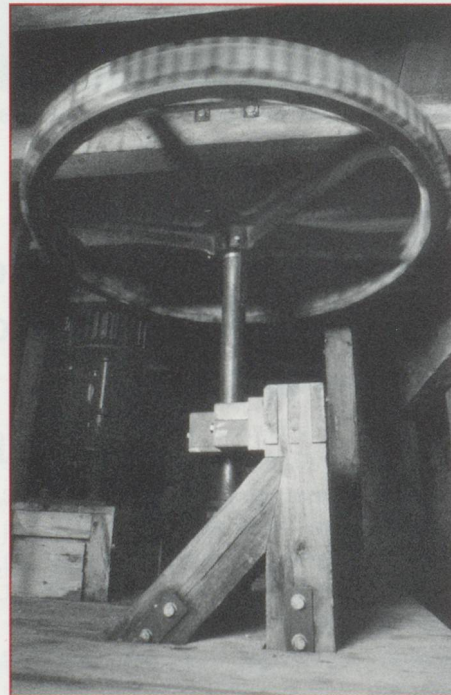
La Confrérie des meuniers, composée des sept pionniers aidés d'autant de nouveaux passionnés venus les rejoindre, consacrera ensuite 5 ans à déblayer 35 000 brouettes de déchets afin de rouvrir les grottes et de retrouver les traces des anciens moulins.

L'idée folle de deux Loclois du XVI^e siècle

C'est en effet à cette lointaine époque, d'après les traces retrouvées dans les archives, qu'une concession fut accordée aux frères Descombes, pour construire un moulin et

un battoir sur le Bied. Déjà à cette époque, les moulins étaient probablement installés dans l'emposieu afin de profiter de la chute. Ce n'est qu'un siècle plus tard, vers 1660 que Jonas Sandoz, important personnage local, acquiert la concession complète du Bied inférieur, et se lance dans le projet d'une énorme usine souterraine. Il comprend que l'essentiel de la dénivellation - et donc de l'énergie blanche disponible - se situe sous terre et entreprend d'y installer deux moulins.

Jonas Sandoz est un personnage hors du commun. Proche du pouvoir, il excelle dans les batailles juridiques, plaidant contre les uns et les autres, faisant condamner la ville du Locle qui avait voulu lui supprimer son banc d'église réservé, mais aussi obtenant - sans augmentation du



cens - le droit de construire 6 roues au Col des Roches. Il faut dire que même si les amendes qu'il infligeait plus régulièrement que justement aux soldats de sa compagnie ne l'avaient pas rendu unanimement populaire, le fait de déboucher sur le Bied, d'assécher le petit lac qui donnait son nom au Locle, et de construire des moulins près de la ville contribuait à améliorer la vie de ses concitoyens. La grotte creusée

À savoir

Qu'est-ce qu'un emposieu ?

C'est une sorte d'entonnoir par où s'écoule l'eau des hauts plateaux du Jura. On en trouve aussi bien dissimulés dans les pâturages que sous les lacs ou les cours d'eau. Il existe quantité de légendes où des vaches ou même des attelages disparaissent subitement dans un grand creux au milieu des prés.

Les plus célèbres emposieux sont ceux du lac des Taillères. En 1990, on colora l'eau du lac, ce qui permit de découvrir qu'ils alimentaient, après six kilomètres de trajet sous les roches, la source de l'Areuse.

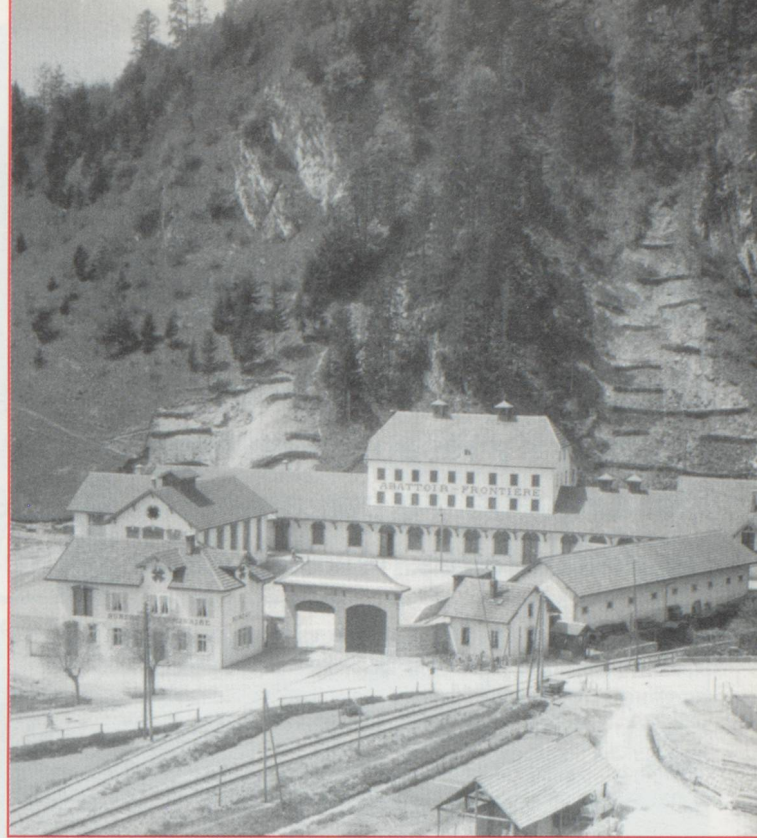


par le Bied est bien insuffisante. Il faut donc l'agrandir pour y loger roues et meules, creuser en plus des galeries d'accès, et de contrôle, installer des aqueducs pour conduire l'eau de chute en chute. Ces galeries, maintenant dégagées et réaménagées, sont au cœur de la visite et emmènent le curieux plus de trente mètres sous terre. Il fallait avoir un certain courage pour imaginer une telle solution. En effet, installer des moulins dans et sous un cours d'eau souterrain, conduisait à travailler dans la quasi-obscurité, à peine déchirée par des lampes à pétrole, dans une atmosphère remplie à 100 % d'humidité, peu propice à la bonne tenue du grain et de la farine, dans un vacarme assourdissant, et en respirant un mélange à moitié détonant et à moitié étouf-

fant de gouttelettes d'eau et de poussière de farine. Le courage de Jonas Sandoz ne fut pas payé de retour. Malgré sa richesse de receveur des montagnes neuchâtelaises de la seigneurie de Valangins, il fait faillite en 1691. Son goût du risque l'avait conduit à créer et installer des mines de fer et des forges à Travers qui engloutirent des fortunes et le conduisirent à vendre les moulins pour payer les créances réclamées par ceux qui les avaient creusés. Les moulins passeront alors de mains en mains, appartenant successivement à une dizaine de propriétaires qui n'ont pas laissé de traces



Jean-Georges Éberlé



L'abattoir-frontière vers 1909.

particulières. Enfin, en 1842, les moulins seront repris par un meunier loclois d'origine würtembourgeoise, Jean-Georges Eberlé, qui fera entrer les moulins dans l'ère de la révolution industrielle. Remplacement des roues par des turbines, transformation de la grotte en lieu de production d'énergie et installation de moulins extérieurs. Depuis 1987, on peut visiter les moulins souterrains. Aux souterrains ayant attiré déjà

20 000 visiteurs en 1988, est venu s'adjoindre un musée historique. Outre la redécouverte des moulins et des différentes époques du site, le musée offre un voyage dans l'espace et dans le temps, qui permet d'appréhender les éléments saillants de l'histoire du lieu. (Meunerie, hydrologie, frontière).

La Confrérie a, au fil des ans, racheté le moulin vaudois de Vaultion et l'a installé dans la grotte pour permettre au visiteur de mesurer l'impression donnée. Certes, le spécialiste notera que la forme du moulin a conduit à l'installer différemment du moulin original, et dans une position où il n'aurait pas pu fonctionner compte tenu des conduites, mais cela permet néanmoins de découvrir les volumes en jeu.

L'exposition permet aussi de découvrir les réactions des visiteurs qui, au fil des ans se sont glissés dans cet antre souterrain pendant une grande heure, avant de redécouvrir d'un coup la surface, le soleil et l'air libre.

PHILIPPE ALLIAUME